De: <u>Louise Delagrave</u>

À:

Objet: RE: Demande d"accès à des documents

Date: 30 septembre 2025 15:12:00

Pièces jointes :



Bonjour

Par la présente, conformément au premier alinéa de l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux* documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), j'accuse réception de votre demande du lundi 29 septembre ci-dessous.

En réponse à votre demande,

- le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) a subi, depuis janvier 2025, une réduction de deux (2) effectifs (équivalents temps complet – ETC);
- 2. cette baisse d'effectifs se traduira par le non-renouvellement de deux postes professionnels occasionnels à l'automne 2025.

Vous avez le droit d'obtenir la révision de cette décision en exerçant devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Vous trouverez ci-joint une note explicative relative à l'exercice de ce recours.

Sincères salutations.

Louise Delagrave

Adjointe exécutive
Responsable de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels
(581) 628-8904 poste 61068
louise.delagrave@csbe.gouv.gc.ca



De:

Envoyé: 29 septembre 2025 09:16

Objet : Demande d'accès à des documents

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne

reconnaissez pas l'expéditeur.

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire recevoir le ou les documents suivants :

Au sujet de la réduction de la taille de l'État :

- Combien d'effectifs (équivalents temps complet ETC) ont été coupés depuis janvier 2025 (soit les dernières données disponibles, crédits budgétaires), spécifié par catégorie d'emploi?
- 2. La Présidente du Conseil du Trésor a demandé à chaque ministère et organismes de procéder à une diminution des effectifs, combien de ETC devrait être coupés dans la prochaine année, spécifié par catégorie d'emploi?

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser. Merci.